

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 JANVIER 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Demande de subventions
auprès du Conseil
Départemental des
Yvelines pour le Théâtre
Alexandre Dumas, le
Conservatoire à
Rayonnement
Départemental « Claude
Debussy » et les
médiathèques**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 janvier 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 27 janvier 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 janvier 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services


Almé RIDET

L'an deux mille seize, le 26 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 janvier deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame CLECH, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRÉ, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avait donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Monsieur PERICARD
Monsieur JOLY à Monsieur ROUSSEAU
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Madame TEA à Madame de CIDRAC
Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS
Madame NASRI à Monsieur LAMY
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur CAMASSES

Secrétaire de séance :

Madame VANTHOURNOUT

N° DE DOSSIER : 16 B 01

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES POUR LE THÉÂTRE ALEXANDRE DUMAS, LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL « CLAUDE DEBUSSY » ET LES MÉDIATHÈQUES

RAPPORTEUR : Monsieur JOUSSE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Départemental des Yvelines projette actuellement une refonte des aides au fonctionnement des équipements culturels, fondées dorénavant sur des appels à projets plutôt que sur une aide générale au fonctionnement.

Déjà, pour 2015, les financements habituellement apportés ont été diminués de 20 % à 50 %.

A titre indicatif :

Équipements culturels	Subvention 2014	Subvention 2015
Théâtre	53 000 €	42 300 €
CRD	72 000 €	57 800 €
Médiathèques	30 500 €	15 500 €

Ce dispositif d'appel à projet sera progressivement mis en œuvre d'ici les trois prochaines années.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye sollicite pour l'année 2016 une aide au fonctionnement et aux projets pour ses trois équipements culturels.

Concernant le Théâtre Alexandre Dumas, sa programmation et sa stratégie de développement des publics répondent aux critères fixés par le département pour l'attribution de cette aide.

La programmation couvre l'ensemble des disciplines artistiques et intègre des créations et des événements soutenus par le Conseil Départemental des Yvelines. L'attractivité du théâtre est renforcée grâce à une politique tarifaire adaptée.

Le réseau partenarial local et yvelinois du théâtre renforce son rayonnement territorial. Ainsi, 30 % des spectateurs proviennent du département, hors Saint-Germain-en-Laye.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental, dont le classement dans cette catégorie vient d'être renouvelé pour 7 ans par la DRAC, contribue également à une large diffusion culturelle. La qualité de son programme pédagogique et de son enseignement lui permettent de réaliser une augmentation sensible de ses inscriptions (874 en 2015-2016 contre 816 en 2014-2015).

Près de 18 % des élèves proviennent du département, hors Saint-Germain-en-Laye.

Les médiathèques poursuivent une politique de réactualisation constante des collections. La refonte du portail internet de ces deux établissements va permettre l'ouverture d'une offre de documents numériques.

L'activité des médiathèques est en constante progression depuis leur ouverture il y a 10 ans avec un effort marqué pour l'accueil de groupes scolaires et les animations en crèche. La fréquentation yvelinoise, hors Saint-Germain-en-Laye, s'élève à 30 %.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de subventions, au titre de l'année 2016, auprès du Conseil Départemental des Yvelines au titre du fonctionnement et des projets pour :

- le Théâtre Alexandre Dumas
- le Conservatoire à Rayonnement Départemental « Claude Debussy »
- les médiathèques

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter l'attribution de subventions, au titre de l'année 2016, auprès du Conseil Départemental des Yvelines au titre du fonctionnement et des projets pour :
 - le Théâtre Alexandre Dumas
 - le Conservatoire à Rayonnement Départemental « Claude Debussy »
 - les médiathèques
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye